

# Aide aux Enfants d'Haïti

Association de loi 1901 à but non lucratif et à caractère Humanitaire  
donnant droit à une réduction d'impôt sur les sommes versées.

Siège social :

5 chemin derrière les clos 57130 VAUX

Tel : 06.71.20.38.65

e.maill : [aide.aux.enfants.haiti@wanadoo.fr](mailto:aide.aux.enfants.haiti@wanadoo.fr)

site internet : [www.aide-aux-enfants-haiti.org](http://www.aide-aux-enfants-haiti.org)

L'association a pour but de soutenir les enfants les plus défavorisés par le biais de la scolarisation grâce au PARRAINAGE !

Depuis 2006, avec la Fondation Bon Berger, nous avons ouvert une 1<sup>ère</sup> école à Port au Prince qui a démarré avec les classes du niveau primaire et ensuite 2 à 3 classes du niveau secondaire mais par manque de places certains élèves du niveau secondaire ont été scolarisés dans un collège de proximité. Une 2<sup>ème</sup> école à vu le jour à « Castaches » secteur très retiré situé à 40 kms de Jérémie (Grande Anse), y sont scolarisés, les enfants des villages proches. C'est un endroit situé en pleine zone forestière où il n'y a pas d'électricité donc peu de communication.

450 enfants des milieux les plus défavorisés sont scolarisés dans ces 2 écoles.

Une mission est organisée une fois par an afin de voir le déroulement et l'organisation des écoles mais aussi pour rapporter des photos des enfants parrainés et d'ailleurs de tous les enfants puisque le parrainage à l'origine est collectif, même si les parrains, marraines peuvent à leur demande se voir attribuer un enfant en particulier afin de pouvoir suivre son évolution. Toutefois, si le parrain ou la marraine cesse son parrainage, l'enfant reste au sein de l'école.

Nous avons un nouveau projet, le financement de la mise en place d'une infirmerie à l'école de Port au Prince, le coût estimé est de 1000 euros, ce projet sera financé par les dons perçus dans le courant de l'année 2016.

Afin d'améliorer les soutiens et le fonctionnement des écoles et surtout de les pérenniser, nous avons besoin de **dons** mais aussi de **parrains/marraines**, si vous souhaitez nous rejoindre, renvoyez nous le coupon ci-dessous avec vos coordonnées !

Merci de votre soutien !

## Bulletin d'Aide aux Enfants d'Haïti

À compléter et à retourner, accompagné de votre chèque à l'ordre d'Aide aux enfants d'Haïti, dans une enveloppe timbrée à l'adresse suivante. A.E.H : 5 Chemin derrière les Clos 57130 VAUX  
Tél : 06.71.20.38.65

**OUI je viens en aide aux enfants en soutenant les actions de l'association "Aide aux enfants d'Haïti "**

je profite de ma réduction fiscale de 75 % du montant de mon don, dans la limite de 519 €,

- **Je souhaite faire un don** je vous envoie un chèque de ..... euros.
- **Je souhaite parrainer un enfant, je demande le bulletin d'autorisation de prélèvements à hauteur de 20 euros/mois, avec la déduction d'impôt mon parrainage ne me coûtera réellement que 5 euros par mois.**
- **Je souhaite adhérer** à l'association, je fais un chèque de 30 euros.

**Mes coordonnées :**

Nom :

Prénom :

Adresse :

postal :

e.mail :

Ville

:

@

**75 % DE RÉDUCTION FISCALE**

Vous pouvez déduire de vos impôts **75 % de votre don**, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

**Ainsi, un don de 30 € ne vous coûte réellement que 7,50 €.**

Je recevrai mon reçu fiscal sous 15 jours, à réception de mon chèque, pour bénéficier de ma réduction d'impôts.  
Si le montant des dons reçus était supérieur aux besoins indiqués dans ce courrier, j'autorise A.E.H à utiliser mon aide là où elle est la plus utile.